

11227

11227

REGATS DE CULTURES DE SECURITE

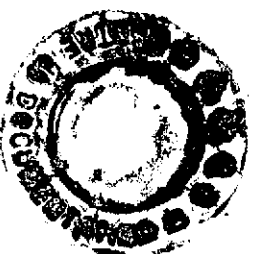
DE SOUSSE EN 1954

(Coton et Riz)

I - PREPARATION

Par Monsieur AUBOIN
Ingénieur Agronome,
Attaché à la mission
d'enseignement de SOUSSE

1. - REGLEMENTATION



Les services concernés des parcelles d'élevage de cultures de légumes en SOUS-SOL ont été soumis à partir des instructions reçues

1) du Chef de Service de l'Hydraulique Agricole de B.C.E.O.N. (lettre n° 5 149 du 25/10/1954 ; note n° 3 306 du 1/1/54 ; note n° 5 022).

2) du Directeur Général de la C.F.R.T. (lettre n° 149 du 20/10/54)

3) par l'intermédiaire de M. GONNET, agent de B.C.E.O.N. à TONKIN (lettre du 8/11/54)

Par ailleurs, nous avons ajouté, de notre propre chef, aux ordres de culture prévus, les ordres particuliers de plus de légumes.

II. - NOTES DES EXAMENS

Pour toutes autres que possible les conditions de l'exploitation nous avons établi en ce qui concerne la culture des légumes ordres suivants :

1. - Culture des légumes sous-sol.

Les ordres sont faits sous les lois pour les services indiqués ci-dessous par les ordres des ordres.

2. - Culture des légumes sous-sol.

Les ordres sont faits sur des terrains sous-sol pour les ordres indiqués par l'ordonnance de la culture, après à des ordres ordres dans les ordres indiqués et transmis de la culture.

Les ordres sont indiqués par l'ordonnance de la culture sous-sol pour les ordres indiqués par les ordres indiqués (ordonnance à des pour les ordres indiqués indiqués en ordres) pour les ordres indiqués indiqués de la culture de l'ordonnance.

3. - Culture des légumes sous-sol.

a) La culture sous-sol indiquée de la culture.

b) Sous les lois sous-sol indiqués de la culture de la culture sous-sol, indiqués sous-sol indiqués indiqués à la culture de la culture sous-sol en ordres en ordres.

IV.- RECRUTEMENT DES MANOEUVRES

Pour les travaux de TOUNANI, nous avons recruté des manoeuvres dans ce village et au village voisin de KISSAN.

A YHRA, dans ce village et celui de GOURAN.

Le prix de la journée de travail est de 60 F par jour. Le paiement est effectué sur les crédits fidés dépende au Cercle de TOUNANI. Le mois de Novembre est le mois des récoltes : récoltes de sorgho blanc (Andragraguon) et du mil à chandelle. La plupart des membres des villages se rend aux champs. Cependant, dès le 10 Novembre nous avions un nombre de travailleurs suffisant : 30 travailleurs en moyenne quotidiennement.

Nous avons assisté, surtout parmi les travailleurs de TOUNANI et de KISSAN, à une bonne volonté générale. Il est satisfaisant et encourageant de noter ici la confiance qui nous est témoignée et le désir d'apprendre de nouvelles recettes agricoles, d'autant plus que nous sommes nous-mêmes aidés dans notre travail. Nous expliquons à chaque occasion qui se présente, le but de nos travaux actuels et ceux qui sont envisagés dans l'avenir : nous pouvons affirmer qu'ils sont désirés par une population qui connaît ses intérêts et qu'il faut simplement ne pas braver par des méthodes nouvelles de culture trop difficiles, c'est-à-dire mécanisées. Seule la culture abîdale (charrues et bœufs de labour) est possible ici. Nous disons par ailleurs, qu'un centre de dressage est prévu à KISSAN (près de LANFIERA), qu'un certain nombre de cultivateurs au Soudan réclament des charrues.

Les terrains défrichés, travaillés par nous pour les cultures de céréales seront utilisés en Juin-Juillet 1955 pour des essais avec labours.

V.- TRAVAIL DE PREPARATION DES TERRAINS EFFICACES .

A - KISSAN.

- 1) Au bord du fleuve
 - défrichage
 - brûlage
 - défrichage
 - piochage (dû)
 - défrichage
 - construction d'une barrière de terrain d'une hauteur de 20 cm sur le pourtour de la parcelle.

2) Au marigot

- défrichement dans le marigot (herbes hautes)
- digues en aval et en amont du marigot. La digue en aval est à former au moment où se produira la décrue.
- défrichement de la parcelle en pente au-dessus du marigot
- brûlage
- décaissage
- décaissage.

- canaux de 50 cm de profondeur (s'approfondissant avec la pente ascendante) longitudinaux et transversaux.

Il n'est pas permis d'irriguer le terrain, mais d'inhiber le sol de proche en proche.

- défrichement d'un terrain de 10 m de largeur le long du marigot endigué.
- piochage
- décaissage
- constitution d'une petite pépinière de 10 x 2,50 m pour les essais parallèles de riz à repiquer pendant la décrue.

Variété choisie : Koungourou.

Quantité de semences : 2,500 kg.

Semis dans cette pépinière en lignes, 24 lignes distantes de 10 cm. Rousinages, garde contre oiseaux (tourterelles, pinsons, orange-œil). Semis le 1/12/54.

A repiquer dans l'eau du marigot démarré à la mi-janvier.

B - YERA.

- défrichement dans l'eau sur une longueur provisoire de 300 m. Arrachage des herbes de savane. A poursuivre avec la décrue.
- préparation d'une pépinière pour essais de riz Soulas-Gail (le riz de 90 jours). Analogie à Toumani.

VL - SEMIS DU COTON

Les semences nous ont été données par la C.F.B.V., soit 22 kilos. La variété choisie est la dernière adoptée en Haute-Volta depuis un an : l'Allen 749.

Elle donne des rendements partout de 25 % supérieurs en moyenne à l'ancienne Allen 17 utilisée (meilleure résistance aux maladies et germination plus vigoureuse).

En 10/12/54, la décrue n'a pas commencé à YERA, à TOUMANI elle l'a légèrement, ainsi que le montrent les tableaux suivants des échelles de crue :

DATE	MOIS	AN	MOIS	AN
1	1	1	1	1
2	2	2	2	2
3	3	3	3	3
4	4	4	4	4
5	5	5	5	5
6	6	6	6	6
7	7	7	7	7
8	8	8	8	8
9	9	9	9	9
10	10	10	10	10
11	11	11	11	11
12	12	12	12	12

A l'issue, la Commission est dissoute. A poursuivre par la direction des
pêches maritimes et de la pêche (1953).

Il est constaté que les données sont incomplètes et qu'il est impossible de
faire la distinction entre les données relatives à la pêche et les données
relatives à la navigation. Les données relatives à la pêche sont les données
relatives à la pêche et les données relatives à la navigation sont les données
relatives à la navigation.

Les données relatives à la pêche sont les données relatives à la pêche et les données
relatives à la navigation sont les données relatives à la navigation.

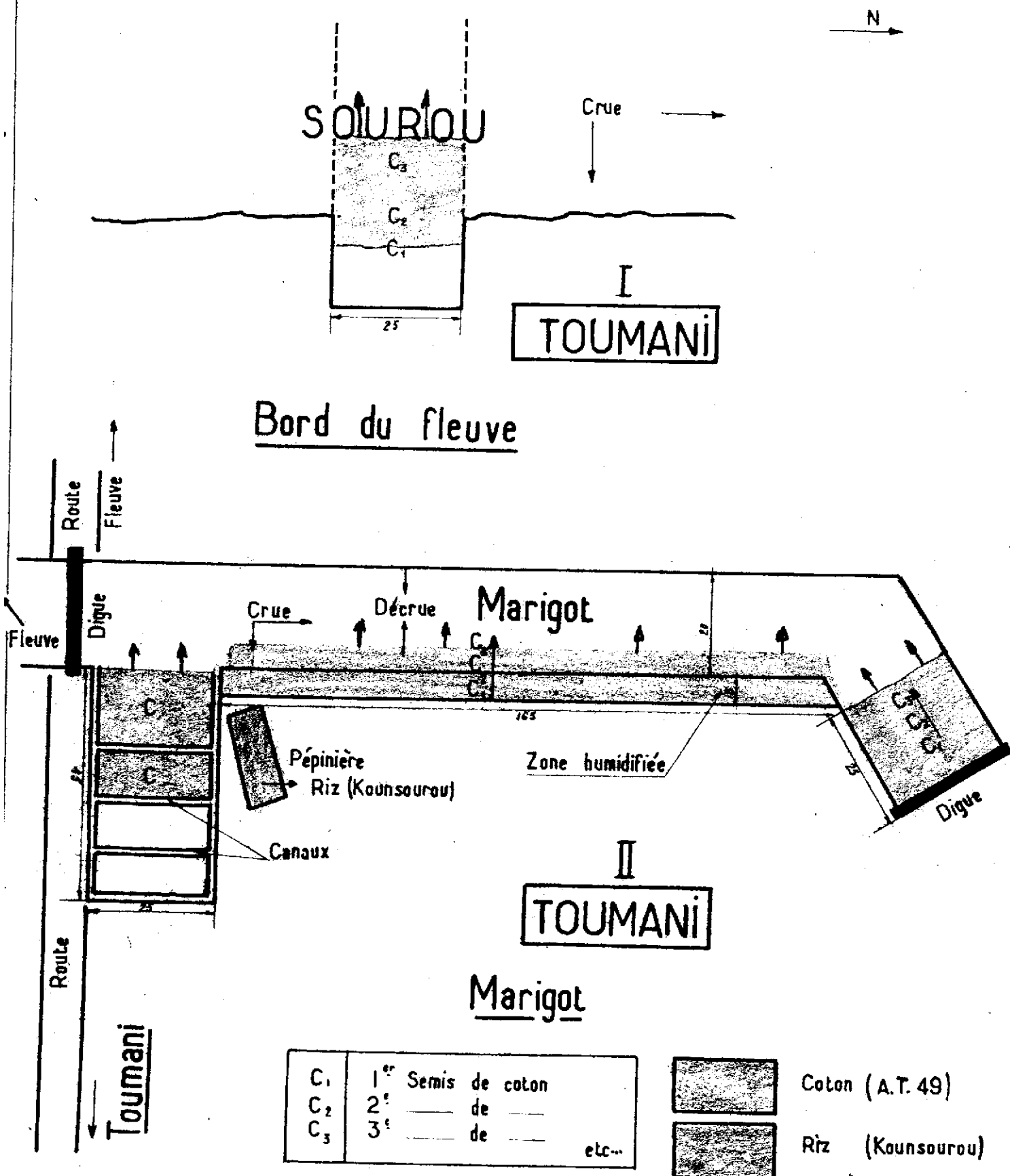
Les données relatives à la pêche sont les données relatives à la pêche et les données
relatives à la navigation sont les données relatives à la navigation.

Les données relatives à la pêche sont les données relatives à la pêche et les données
relatives à la navigation sont les données relatives à la navigation.

Trouver 10-12-53

J. BERNIER

- PARCELLES D'ESSAIS -



- PARCELLES D'ESSAIS -

III

YÉRA



Coton (A.T. 49)



Riz (Toulou-Oulé)

SOUROU



Crue



Pépinière Riz
(Toulou-Oulé)

YÉRA

YÉRA